

Accord compétitivité 6ème séance de négociation

La direction fait marche arrière paraît-il ? il n'est plus question de samedis obligatoires et payés en fin d'année. Les séances de samedis supplémentaires seront au volontariat et payées à la fin du mois.

Par contre, l'allongement journalier, pour réguler l'activité de l'usine dit « overtime » n'est pas abandonné, la direction pourra nous faire travailler dès qu'elle le désire **1 h15mn supplémentaire par jour obligatoire avec un délai de prévenance de 15 jours (voir 2 jours pour circonstances exceptionnelles).**

Rappelez-vous nous l'avons déjà subi pour une période de 2 mois et tous les salariés étaient épuisés.

IMAGINEZ-VOUS SUBIR CELA SUR PENDANT 3 ANS !!!

On vous annonce le pire pour ne garder que le meilleur du pire, on se fout de nous !

GESTION CTC ? c'est là qu'est l'arnaque !

Un bond de 6 ans en arrière ! Le compteur CTC redevient pluriannuel (sur 3 ans), c'est-à-dire que ce compteur peut redevenir négatif jusqu'à -7 jours. Si nous subissons du chômage à cause de problèmes techniques ou des soucis de fournisseurs, la direction nous imposera alors des séances de samedis obligatoires ou des heures supplémentaires pour rattraper les heures non effectuées.

Exemple : L'année 2017, en raison d'une baisse d'activité la direction va nous mettre en jnt avec une avance de -7 jours de CTC, l'année suivante si le compteur est négatif c'est jours devons être récupérer en séance de travail obligatoire le samedi.

Rapellez-vous, SUD avait combattu cette dérive et avait gagné au tribunal sur ce sujet il y a quelques années. Maintenant la direction remet ça au goût du jour en se servant de la loi travail.

Donc quand les syndicats-maison annoncent qu'il n'y aura plus de samedis obligatoires C'EST FAUX !

Les intérimaires

la 5ème séance était portée essentiellement sur une catégorie de personnel qui prend tellement d'ampleur chez Renault que la direction est maintenant obligée de l'intégrer dans les négos. → → **les intérimaires.**

Dans ses objectifs vis-à-vis des intérimaires, la direction parle d'ambition, il ne s'agit jamais d'engagement définitif.

Elle a pour ambition 5% de CDI intérim

Elle a pour ambition d'augmenter la proportion de contrats d'une durée supérieure à 3 mois.

Elle a aussi pour ambition de réduire le nombre d'intérim de 50% (de 9000 à 4500) sur les sites français d'ici 2019. Cela pourrait être une bonne nouvelle si dans le même temps le bureau d'embauche était réellement ouvert.

Au lieu de cela, elle n'annonce que 1500 embauches dans les sites industriels sur toute la France pour remplacer les 4500 licenciements d'intérimaires.

Bien sûr, malgré ces 4500 licenciements, il faudra faire la même production, voir plus.

Le travail est déjà très pénible à Douai, on arrive à un point où certains se demandent s'il vaut mieux être parmi ceux qui sont « remerciés » ou parmi ceux qui restent.

Renault ne s'est jamais aussi bien porté, si Douai ne bénéficie pas d'embauche massive, ferme et définitive maintenant, il n'y en aura jamais plus.

ça coince !

Suite à un manque pièce de panneaux de portes, l'usine s'est retrouvée à l'arrêt en fin de semaine dernière, Ou plutôt c'est ce qu'annonce la direction pour masquer son incompetence car jamais à Douai, nous n'avons arrêté pour un manque pièce panneaux de portes les anciens peuvent en témoigner.

Le vrai motif des JNT est le nombre hallucinant de véhicules sur le parc et effectivement avec le problème des panneaux, nos pelouses, nos parkings auraient été trop petits pour « stocker » les véhicules.

En 2017

Pour les jnt de la semaine dernière ce sera du chômage, mais, en 2017, si nos amis partenaires sociaux acceptent le deal de la direction, ce seront des jours à rattraper

Mais on est rassuré, ils ont dit qu'ils n'accepteront jamais cela !



Pour que les syndicats présents en négociation à Paris aient plus de poids pour refuser les HS en fin de poste, le syndicat SUD appelle à débrayer une heure au minimum pouvant aller jusqu'à la journée ce lundi 28/11 et mardi 29/11 jour de la réunion de négociation.